

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 33

Artikel: Une énigme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



AU TEMPS DES BATZ

I

LES renseignements que voici permettent de curieuses comparaisons avec les conditions actuelles de l'existence. Ils sont extraits d'une Notice sur le taux des salaires dans le canton de Vaud, dont l'auteur est M. Alexis Forel, et qui fut lue à la Société vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844.

» Pour qui observe le canton de Vaud, deux points d'abord sont évidents : En aucun pays peut-être le nombre des individus vivant exclusivement d'un salaire n'est proportionnellement moindre. Nulle part surtout celui des simples journaliers, dont l'existence est particulièrement précaire, ne semble plus petit.

» Il est certain néanmoins que notre territoire, en général très morcelé, se subdivise de plus en plus. Même remarque quant au travail manufacturier et au commerce; partout le nombre des entrepreneurs se multiplie sur une petite échelle.

» Un fait non moins capital, c'est le bien-être croissant de ces milliers de petits propriétaires et entrepreneurs.

» A cette question : Se nourrit-on, se loge-t-on, s'habille-t-on mieux qu'autrefois? 360 communes sur 388 répondent affirmativement; plusieurs avec quelque surprise qu'on s'enquière d'un fait si patent, si incontestable.

» Dans la plupart des localités où la réponse est négative, l'exception porte surtout sur les logements des pauvres, toujours trop serrés, particulièrement dans les villes. Le nombre des communes où il n'y a amélioration sur aucun des trois points ci-dessus est très petit, et celui des localités en voie rétrograde presque nul.

» Depuis un demi-siècle, à la campagne aussi bien que dans les villes, les gages des domestiques ont au moins haussé d'un tiers. D'après l'enquête, ceux qui recevaient 4 à 6 louis par an en obtiennent aujourd'hui de 7 à 10; et, si l'on considère que beaucoup d'objet de l'habillement ont baissé de prix, il résulte de ce qui précède que la portion du salaire des domestiques réglée en argent a réellement doublé ou presque doublé, et que celle qu'ils reçoivent en nature s'est sensiblement accrue.

» La part des simples journaliers n'a malheureusement pas augmenté dans la même proportion, non toutefois que le chiffre du salaire en argent soit resté stationnaire.

» En prenant la moyenne des prix relevés par l'enquête, on voit que les journées payées de 10 batz il y a quarante ans, — c'est-à-dire en 1844 — s'élèvent aujourd'hui au taux de 10 à 12 batz. Il faut y ajouter le vin, maintenant exigé et accordé presque généralement et plus largement qu'autrefois. Malgré l'accroissement de la population, le salaire nominal du journalier a donc haussé d'un cinquième ou d'un quart dans la presque totalité du pays.

¹ Le batz valait 15 centimes.

» Après cela, trois points sont principalement à considérer :

» 1^o Les journaliers sont plus recherchés, ils trouvent plus facilement de l'ouvrage, et, dans beaucoup de localités, on a de la peine à s'en procurer. Telle est la réponse de 327 communes. Toutefois, dans quelques communes montagneuses et dans quelques villes où les ouvriers de la campagne se jettent en trop grand nombre, la proportion entre la demande et l'offre du travail n'a que peu ou point changé.

» 2^o Dans nos communes rurales et dans la plupart de nos petites villes, qui sont encore des villages, la plus grande partie des journées de terre sont exécutées par de petits propriétaires qui utilisent ainsi le surplus de leur temps. Il est même peu de simples journaliers qui ne dispose de quelque terrain, tout au moins d'un jardin, qui aide à l'entretien du ménage et à la nourriture d'un porc.

» 3^o L'enquête constate que, dans la grande majorité des villages, il est d'usage de nourrir les ouvriers.

» Les chômages pour nos journaliers sont donc rares et à peu près réduits aux causes naturelles; la plupart des individus, à côté de leur salaire, possèdent quelques ressources accessoires; le plus grand nombre enfin, sauf dans les jours de repos (encore est-il ordinaire chez beaucoup de cultivateurs de nourrir le dimanche l'ouvrier qui a travaillé pour eux pendant la semaine), n'ont rien à leur charge que le logement, le chauffage et le vêtement.

» Examinons maintenant les prix des principaux objets de consommation à l'usage des ouvriers.

» On sait que les progrès de l'industrie, de la population et de la richesse, ont entr'autres ces deux résultats :

» Le prix des objets manufacturés tend à baisser, par suite du perfectionnement des procédés industriels;

» Celui des produits agricoles tend au contraire à hausser, par la nécessité de défricher successivement des terres moins fertiles, ou d'appliquer aux terres anciennement cultivées des avances plus fortes, lesquelles deviennent de moins en moins productives, plus on les accumule sur le même terrain.

» Grâce à la liberté commerciale dont jouit notre pays, le premier de ces effets a été très marqué depuis un demi-siècle. Les prix d'un grand nombre d'objets manufacturés et ceux des denrées coloniales, dont notre population, dans tous les rangs, fait un grand usage, ont considérablement baissé.

» Ainsi, le prix des mille variétés de tissus en coton, qui nous viennent des cantons manufacturiers de la Suisse, d'Alsace, d'Angleterre, etc., a diminué de 50 pour 100. Des indiennes, par exemple, qui, il n'y a pas plus de 15 ans, se vendaient en gros 10 à 12 batz l'aune, ne valent plus que 5 à 6 batz. Leur qualité est tout aussi bonne, parfois meilleure. Même observation quant aux cotonnades de toute sorte, aux toiles blanches, calicots, etc., dont l'usage se répand de plus en

plus parmi nos ouvriers de ville et même de campagne, soit pour le vêtement des femmes, les chemises, les draps de lit, les rideaux, etc. La baisse de la matière première et des frais de transport, et les immenses progrès de la mécanique sont autant de causes de cette réduction.

» Celle qu'ont subie les étoffes de laine est moins forte. Cependant, le perfectionnement des procédés manufacturiers dans les pays d'où nous tirons principalement ces articles (la France, l'Allemagne et la Belgique, etc.), a diminué leur prix de 25 à 30 pour 100. On achète maintenant dans nos magasins pour 12 à 18 fr. l'aune de jolis draps qui, au commencement de ce siècle, coûtaient de 16 à 24 fr. et au-delà; et, comme cette diminution est à peu près la même sur les draperies communes, la plupart des grosses étoffes rudes et spongieuses que portaient nos ouvriers sont maintenant hors d'usage. La baisse des tissus mêlés de coton, dont la variété et l'emploi vont chaque jour croissant, est, comme de raison, plus sensible encore.

» Le prix des toiles de rite et de lin, qui, pour autant qu'il peut être indiqué, est de 12 à 18 bz. l'aune carrée, dans les bonnes qualités ordinaires, a diminué de 12 à 15 pour 100. Cette réduction porte surtout sur les articles de fabrique, principalement tirés du dehors. Une grande partie des petits propriétaires et des ouvriers de campagne consomment, pour chemises et pantalons de travail, des toiles et tringles de ménage sensiblement plus coûteux, en tenant compte du prix de revient, mais plus solides. Toutefois, la durée ne paraît pas compenser la différence de prix, et à mesure qu'on apprend à calculer de plus près, la culture du chanvre se restreint, surtout dans les districts où les engrais sont chers. Des étoffes composées de laine et de rite, appelées mi-laine, sont aussi d'un grand usage dans nos campagnes. Une partie d'entr'elles se filent dans les ménages et sont tissées par des tisserands de village. Leur prix de revient est un peu plus élevé que celui des mêmes tissus faits en fabrique, lesquels ont éprouvé une baisse proportionnée à celle des étoffes tout laine ou tout fil. Plusieurs étoffes de ménage sont de plus en plus mélangées de coton, à l'imitation de celles des fabriques, ce qui diminue beaucoup leur prix. »

(A suivre.)

UNE ÉNIGME

LA lettre suivante, adressée en 1780, de Goumœns, à une personne qui était alors en service dans une famille lausannoise, a été retrouvée dans une maison, actuellement en démolition, de la rue de Bourg.

« Croi mabonamie sitou le monde pay aussi-chere man toutes etourderies come moi que l'on feré plus attention asa conduite que lon nefais qu'an ce Charlatan en Chanteur ons Elfrontés ne peux pas pousser la ralie rie plus à son comble que de demandé unaveux d'une personne

a qui il a fait des Eternel à Dieu qui la déclarer come morte au monde depui qui lui à en vouy son bon mortuere touses meprisest ses procédés nepar te que d'un cœur bien méchant ili a si long tems qui tra vallies a l'alterai sion demasantes qui lireuse au mieux ainsi puis qui la lasatisfaction qui peut derives que du moins il ne Cher che plus a me faire voir qui me tien pour une Dupe ne le coné sans que trop depui longtem aussi je veux lui laisser faire aussi longtems qui voudra quantilira ases frais peutêtre qui finira je neferai ni plainte ni reproche touce qui pourra me faire ne sera pas plus méprisan que ce qui me fais je sui a ta quer dun (*mot illisible*) quatre fois garder le li depuis dimanche je ne sais pas quand jores le plaisir de te revoir jen ai f ort en vie a propos jai des compliments de lina que partis ilia dis jour paris (*mots illisibles*) digne de toi po fioir de tout mon cœur te prie de me croire ta bona mie.

» Goumœns ce 23^e mars 1780. »

VAINS REGRETS

IL y eut dans le monde, depuis sa création, une période heureuse, paraît-il, celle qui s'écoula de 1800 à 1850 ou 60. Politiquement et confessionnellement, elle eut sa part de luttes, de troubles et de révolutions; mais qu'importe, à part cela, tout allait bien alors. Les hommes étaient bons, les goûts simples, les mœurs honnêtes, sans excès d'austérité, on vivait de peu et ce peu ne vous coûtait presque rien. C'est la période dont certains aujourd'hui disent, avec des larmes dans la voix et en poussant de gros soupirs de regrets : « C'était le bon vieux temps ! »

Les survivants de ce temps-là sont présentement des personnes âgées, fort respectables d'ailleurs, mais qui n'ont pu s'accoutumer aisément aux changements immenses survenus dès lors dans le monde et dus, pour une part, à l'évolution plus rapide des idées, pour une autre part, plus grande, aux progrès extraordinaires de la science et à leurs applications pratiques.

De là, les éternels regrets, les sempiternels soupirs que provoque, chez ces personnes, la disparition de ce « bon vieux temps ».

Mais il y a cent à parier contre un que les hommes qui vécurent alors ne se doutèrent nullement qu'ils avaient un privilège extraordinaire et que leur époque valait mieux que celles qui la précédèrent, mieux surtout, paraît-il, que celles qui la devaient suivre. Ils ignorèrent et même, peut-être, méconnurent leur bonheur.

Gage qu'alors déjà, les agriculteurs trouvaient la terre bien basse, les casseurs de pierre, les pierres bien dures, les couvreurs, les toits bien hauts, les intellectuels, l'esprit bien rare et tous, les jaunets bien maigres dans les goussets. Gage que l'opinion générale, en tout pareille à celle d'aujourd'hui, était que ce monde est une vallée de larmes et que le pauvre pain quotidien qui nous assure une existence à laquelle nous tenons fort, en dépit de ses vicissitudes, est bien pénible à gagner.

Mais le temps a passé; il a estompé tout ce que le présent a de trop vif, de trop précis, de trop impérieux, de trop aigu et qui en écarte la poésie. Le temps est un magicien qui donne à tout ce qu'il recouvre de son voile inévitable un charme particulier. Le « bon vieux temps » a bénéficié de ce charme.

Les hommes et les choses qui ont précédé l'époque en question étaient trop différents de nous pour que nous ayons l'idée de tenter une comparaison; d'ailleurs, ils appartiennent à l'histoire; ils sont classés. Mais le « bon vieux temps », ce n'est en quelque sorte que le premier acte de la pièce dont nous jouons le deuxième, peut-être même déjà le troisième acte; il participe un peu de notre vie, encore que l'action se soit singulièrement corsée, que les évé-

nements se soient extraordinairement précipités. Et voilà pourquoi nous en parlons encore si souvent, pourquoi nous établissons des parallèles, qui sont sans doute intéressants, mais qui n'ont pas toujours pour eux la logique.

En général, ces comparaisons ne portent que sur un point spécial. Nous oublions de faire la part de tout ce qui a pu modifier ce point et qui était dans l'ordre naturel de l'évolution des idées et des choses.

Comment donc, nos arrière-grand-pères, qui n'avaient ni les chemins de fer, ni le télégraphe ni le téléphone, ni les applications multiples de l'électricité, ni les dirigeables, ni les avions, ni le radium, ni les rayons X, ni mille autres choses encore, auraient-ils eu de l'existence terrestre même idée que nous? Ou comment, en dépit de tout ce que nous venons d'énumérer, alors que tout a changé autour de nous, pourrions-nous vivre la même vie qu'eux? C'est bien une impossibilité.

Maintenant, nos arrière-grand-pères étaient-ils plus ou moins heureux que nous? C'est une question d'appréciation de laquelle on risquerait fort de discuter longtemps sans chance d'aboutir.

Vivons notre temps, en somme; et s'il ne nous suffit pas, si nous voulons regarder en dehors de lui, que ce soit en avant, du côté de l'avenir vers lequel nous emporte la destinée. La nature ne nous a pas fait les yeux derrière la tête.

IL Y A 42 ANS

NOUS avons reçu la lettre que voici. Nous remercions bien sincèrement le signataire de son aimable attention.

« Bex, le 12 août 1912.

» A la rédaction du *Conteur vaudois*,
Lausanne.

» Monsieur le Rédacteur,

» Je vous envoie, si cela peut vous intéresser, quelques vers écrits au crayon par un interné français, en 1871, sur la porte d'une petite chambre — sans doute la sienne — de l'immeuble abritant le café des « Mille colonnes », à Lavey-Bains. Cette inscription est encore très lisible, puisque je l'ai relevée il y a quelques jours seulement. La propriétaire de l'immeuble en garantit l'authenticité.

» En voici la copie *textuelle*.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes cordiales salutations.

» DUPRAZ, instituteur. »

France.

Paul Vie, de Narbonne (Aude). Sergent du 33^e régiment de marche, 24^e division, 2^e brigade. Armée de Bourbaki. Passé en Suisse le 1^{er} fév. 1871.

O France bien-aimée
Tu sera mes amours
Aujourd'hui condamnée
Serai-ce pour toujours
La Prusse a violé tes droits.

La vengeance un jour viendra avec effroi
Jeter les plus vives alarmes
Résusciter la valeur de tes armes,
Et l'œil attentif et au guet
Nous lapiderons le Monsieur Badinguet.

De la France, Suisse, tu es la digne sœur
Et de doux souvenirs j'emporte dans mon cœur
Tu es vive espérance et digne liberté
Nous nous souviendrons de ton hospitalité
Ici nous ne pensons qu'à la douce espérance
De te serrer la main et de revoir la France.

LOU GRAN BRÉ

LOU Fierro étai on rudo vegnolan, n'ein avai min à li à Mordze po racliâ, po fochérâ, po levâ, po attatz, po reterga, po esserbâ, et po veneindzi; l'iré adé lou premi e lou derrâ

à l'ovradzo, mâ pâ âla trabllia. Lé po cein que l'ire chet coum'on pacé. L'avai on défau et on grôs, quand fau travall po lè z'autrè; l'iré fierreau qu'on diablo et lè po cein qu'on l'appellavé *Fierro* tot court. Llie fasâi adan, avoué sa maisonnaie, lè vegné adé papa Mouret, on bon villhe que cougnessâ diéro le picé dé cein batze valliâvan, et, po marchandâ, n'ein avai mein cò l'hî, assebin quand falliâ rêgliâ avoué Fierro sé tzeagnivé adé po lou prix de la paille dé lève adé bin po lè provignûr. Lou derrâ iadzo que l'on rêgliâ, sé san gaillâ remaôfâ, et en fin d'adé conto, mon Fierro fâ adé père Mouret. Eh bin, mein fotto pâ mâd, pu que lè dinsé, que vo si ètè jamé contein vo paôdè vo tertzti on aôtré vegnolan po l'an que vin, vu praô trovâ dé l'ovradzo. Lou père Mouret que regrettavé dza Fierro, lei fâ dincé : « Hem, hem, fêdè atteinchon Fierro, pertot lè melions san dûs, et pu, vo sêdè praô, ié lou bré long à Mordzé, vo porrâ petitré vo repeintré dé cein que vo fité ora. »

— *Tant mi po vo, Monsu Mouret, se vo z'ai to bré on bocon grand, vo porrâ vo pandâ avoué lou caôdè!!!*
L. My.

CAUSERIE

Tous, nous avons une aimable compagne, sœur, fille ou fiancée, abonnée à un ou à plusieurs des nombreux journaux de modes qui paraissent au jour d'aujourd'hui sous la calotte des cieux.

On trouve, même pour le sexe dit laid, des choses amusantes, sinon intéressantes, à glaner dans ces périodiques féministes ou mieux *féministes*. L'on y rencontre surtout des articles concernant la mode ou les modes, la manière de se vêtir et une chronique de l'élégance. On y savoure des menus et des recettes de cuisine, lesquels côtoient des rébus, des charades et des romans plus ou moins palpitants. Mais il y a surtout une rubrique amusante, consacrée à des *questions*, que les abonnées posent à la rédaction du journal et à ses lectrices et les *réponses* de celles-ci aux gentilles questionneuses.

Ces demandes de renseignements sont généralement signées des noms les plus gracieux, les plus suaves tels que : *Fleurette, Speranza, Bruyère des Ardennes, Chiffonnette*, etc. A tous ces jolis pseudonymes ne correspondent pas toujours des questions aussi poétiques. Jugez plutôt :

Voici *Zabé* qui « serait reconnaissante à l'aimable lectrice qui lui donnerait des noms de poètes chantant l'amour. » Ici la demande est gentille, mais plus loin, *Margot* voudrait « une recette pour détruire les poux des poules et les cafards. » *Perrenche* demande « si le vinaigre fait maigrir », la rédaction répond : « oui, car il détruira votre estomac et vous ne pourrez plus manger, alors vous maigrirez. » Cette réponse est à mon avis, sage et bonne; mais que dites-vous de celle-ci, plutôt verte : A une *Comtoise* qui ne demande rien moins qu'un... mari le journal riposte : « Si nous nous plaçons à solutionner les questions que l'on nous pose, c'est gravement nous offenser que de prendre cette rubrique pour une agence interlope en nous priant de vous procurer un *protecteur jeune ou vieux, mais riche*, j'aime mieux croire pour vous, que votre lettre constitue une facétie de plus mauvais goût. »

Attrape-ca, ma pauvre *Comtoise* !

Si cette petite revue vous amuse, poursuivez votre exploration jusque là si heureusement commencée. Une petite fille d'un contemporain de Napoléon I^{er}, serait désireuse « d'avoir un résumé du testament de Napoléon. » D'un autre ordre d'idées; si un abonné du *Conteur* connaissait « le moyen d'apprendre seul grec antique et la langue anglaise », il comblerait d'aise *Lucinde de B.*, rue Pergolèse, 11 Paris. Savourez cette réponse à une *Veut*